

Conseil Communautaire du 28 mars 2019

**D 2019**

**B**

**17**

**Nombre de Conseillers**

<b>En exercice</b>	<b>87</b>
<b>Présents</b>	<b>72</b> du dossier 1 et 2 - <b>73</b> du dossier 3 à 8 - <b>72</b> du dossier 9 à 32
<b>Votants</b>	<b>78</b> du dossier 1 et 2 - <b>79</b> du dossier 3 à 8 - <b>78</b> du dossier 9 à 32

Le Conseil de Val de Garonne Agglomération, légalement convoqué le 22 mars 2019 s'est réuni à la Salle des fêtes de Sainte-Bazeille, en séance publique, sous la présidence de Daniel BENQUET.

**Étaient présents**

<b>Agmé</b>	Patrick GAUBAN
<b>Beaupuy</b>	Pascal LAPERCHE - Maryse HERVÉ
<b>Birac sur Trec</b>	Alain LERDU
<b>Calonges</b>	François NÉRAUD
<b>Castelnau Sur Gupie</b>	Guy IANOTTO
<b>Caubon Saint Sauveur</b>	Catherine BERNARD
<b>Caumont Sur Garonne</b>	Pierre IMBERT
<b>Clairac</b>	Michel PÉRAT – Carole VERHAEGHE
<b>Cocumont</b>	Jean.Luc ARMAND - Lisette DE LUCA
<b>Couthures Sur Garonne</b>	Jean.Michel MOREAU
<b>Escassefort</b>	Edith LORIGGIOLA
<b>Fauquierolles</b>	Maryline DE PARSCAU
<b>FaUILlet</b>	Gilbert DUFOURG
<b>Fourques Sur Garonne</b>	Jacques BILIRIT (+ pouvoir de Josette PATISSOU)
<b>Gaujac</b>	Jean.François THOUMAZEAU (jusqu'au dossier 8)
<b>Gontaud de Nogaret</b>	Danièle ANGOT
<b>Grateloup Saint Gayrand</b>	/
<b>Jusix</b>	Michel GUIGNAN
<b>Lafitte Sur Lot</b>	Patricia GAVA (suppléante)
<b>Lagruère</b>	Jacques VERDELET
<b>Lagupie</b>	/
<b>Le Mas d'Agenais</b>	Sylvie BARBE - Francis DUTHIL (+ pouvoir de Alain PRÉDOUR)
<b>Longueville</b>	Guy FARBOS
<b>Marcellus</b>	Jean.Claude DERC
<b>Marmande</b>	Lydie ANGELY (+ pouvoir de Marie.Françoise BOUGUES) – Marie.Catherine BALLEREAU (+ pouvoir de Jean.Pierre MARCHAND) - Daniel BENQUET – Martine CALZAVARA – Serge CARBONNET - Roland CHRISTEN – Charles CILLIERES - Patrick COUZINEAU – Jean.Luc DUBOURG – Joël HOCQUELET (+ pouvoir de Sophie BORDERIE) - Michel HOSPITAL – Josette JACQUET - Philippe LABARDIN – Anne MAHIEU – Bernard MANIER – Sylvie SCHELCHER-GENEAU DE LAMARLIERE – Laurence VALAY
<b>Mauvezin sur Gupie</b>	Daniel BORDENEUVE
<b>Meilhan sur Garonne</b>	Régine POVÉDA
<b>Montpouillan</b>	Didier MONPOUILLAN
<b>Puymiclan</b>	Michel FEYRY
<b>Saint Avit</b>	Michel COUZIGOU
<b>Saint Barthélémy d'Agenais</b>	Gaëtan MALANGE
<b>Saint Martin Petit</b>	Marie-France BONNEAU (à partir du dossier n°3)
<b>Saint Pardoux du Breuil</b>	Jean-Marc DUBAN
<b>Saint Sauveur de Meilhan</b>	Francis LABEAU
<b>Sainte Bazeille</b>	Gilles LAGAÛZÈRE – Didier RESSIOT - Philippe RIGAL – Christine VOINOT
<b>Samazan</b>	Bernard MONPOUILLAN
<b>Sénéstis</b>	Jacques PIN (suppléant)
<b>Seyches</b>	Isabelle CESA - André CORIOU
<b>Taillebourg</b>	/
<b>Tonneins</b>	Daniel BARBAS – Régis BARD – Liliane BORDES - Daniel GAÏDELLA - Liliane KULTON – Guy LAUMET – Elizabeth LE CHARPENTIER - Laurence LOUBIAT- MOREAU – Dante RINAUDO
<b>Varès</b>	Jacky TROUVÉ
<b>Villeton</b>	Jean GUIRAUD
<b>Virazeil</b>	Christophe COURREGELONGUE (+ pouvoir de Caroline DELRIEU-GILLET) - Vincent PAULAY

**Absents ou excusés**

Bernard CABANE – Josette PATISSOU - Jean.François THOUMAZEAU (à partir du dossier 9) - Thierry CONSTANS - Alain PRÉDOUR - Maryse VULLIAMY - Jean.Max MARTIN - Sophie BORDERIE - Marie.Françoise BOUGUES – Jacqueline CORREGES - Jean.Pierre MARCHAND - Thierry CARRETEY – Marie-France BONNEAU (pour les dossiers n°1 et 2) - Jacques BRO - Jean.Pierre VACQUE - Eric BOUCHAUD – Valérie TACCO - Caroline DELRIEU-GILLET

**Pouvoirs de**

Josette PATISSOU à Jacques BILIRIT - Alain PRÉDOUR à Francis DUTHIL - Sophie BORDERIE à Joël HOCQUELET - Marie.Françoise BOUGUES à Lydie ANGELY - Jean.Pierre MARCHAND à Marie.Catherine BALLEREAU - Caroline DELRIEU-GILLET à Christophe COURREGELONGUE

**Secrétaire de Séance**

Michel FEYRY

# Dossier n°17 - ETUDE SUR LA STRUCTURATION D'UN CIRCUIT ALIMENTAIRE LOCAL

Rapporteurs : Christophe Courregelongue et Gaëtan Malange

## Objet de la délibération

La présente délibération a pour objet de valider le plan de financement et le lancement de l'étude de diagnostic sur l'offre, la demande et les flux d'approvisionnement en produits alimentaires entre Val de Garonne Agglomération, Bordeaux Métropole et la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde en partenariat avec Interbio Nouvelle Aquitaine, dans l'objectif de structurer un circuit alimentaire local, durable et opérationnel.

## Exposé des motifs

En juin 2018, Val de Garonne Agglomération, Bordeaux Métropole, la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde et Interbio Nouvelle Aquitaine ont répondu conjointement à l'appel à projets « Soutien au développement des circuits alimentaires locaux », lancé par la Région Nouvelle Aquitaine en partenariat avec la Caisse des Dépôts et la DRAAF.

L'objectif du projet consiste à structurer un circuit alimentaire local, opérationnel et durable sur l'axe Garonne-Métropole. Pour cela, les trois territoires de projet souhaitent lancer une étude de diagnostic organisée en 4 volets :

- Volet 1 – Evaluation de la demande en produits agricoles alimentaires,
- Volet 2 – Evaluation de l'offre en produits agricoles alimentaires locaux,
- Volet 3 – Identification des flux logistiques d'approvisionnement en produits agricoles alimentaires,
- Volet 4 – Proposition de scénarios pour la structuration d'un circuit alimentaire local.

Malgré l'intérêt porté à la candidature, le comité de sélection a jugé le projet inéligible à l'appel à projets en raison de son manque d'opérationnalité à court terme. Cependant, la Région Nouvelle Aquitaine a mis en avant la qualité de la candidature et des partenariats, et souhaite déployer un accompagnement à long terme de ce projet au moyen d'un accompagnement spécifique.

Val de Garonne Agglomération, en qualité d'acteur-chef de file de la structuration du circuit alimentaire local, a donc sollicité une aide de la Région Nouvelle Aquitaine ainsi que de la Banque des Territoires afin de co-financer à hauteur de 80% le montant de l'étude, estimée à 60 000 € HT.

Le plan de financement de l'étude est résumé dans le tableau ci-dessous (les dépenses sont indiquées en HT) :

Nature des financements	Montant	Pourcentage
Région	25 000 €	41,6 %
Banque des Territoires	23 000 €	38,3 %
Autofinancement	12 000 €	20 %
<b>Coût Total</b>	<b>60 000 €</b>	<b>100 %</b>

Les membres du Conseil Communautaire sont invités à approuver la délibération suivante,

### Le Conseil Communautaire,

**Valide** le lancement de l'étude de diagnostic sur l'offre, la demande et les flux d'approvisionnement en produits alimentaires entre Val de Garonne Agglomération, Bordeaux Métropole et la Communauté de Communes du Réolais en Sud Gironde en partenariat avec Interbio Nouvelle Aquitaine (membre du comité de pilotage disposant de ce fait d'un droit de regard sur le cahier des charges), dans l'objectif de structurer un circuit alimentaire local, durable et opérationnel,

**Précise** que cette étude s'inscrit dans les axes de travail du protocole de coopération signé le 11 octobre 2018 avec Bordeaux Métropole,

**Valide** le plan de financement de l'étude présenté ci-dessus,

**Précise** que les dépenses présentées au titre de la candidature à cet appel à projets sont inscrites au budget COOP TERR pour 2019 (article 2031),

**Autorise** M. Le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à cette délibération.

<u>Résultat du vote</u>	
<i>Votants</i>	<b>78</b>
<i>Pour</i>	<b>78</b>
<i>Contre</i>	<b>0</b>
<i>Abstention</i>	<b>0</b>

Publication / Affichage

Le 1<sup>er</sup> avril 2019

Fait à Sainte-Bazeille, le 28 mars 2019

**Daniel BENQUET**  
Président de Val de Garonne Agglomération,